



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## pouvoir d'achat

Question écrite n° 82605

### Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services et de la consommation sur les bons chiffres du pouvoir d'achat des ménages. Il souhaiterait connaître son analyse à ce propos.

### Texte de la réponse

Le pouvoir d'achat des ménages s'est en effet remarquablement bien tenu pendant la crise. En 2009, il a ainsi progressé en moyenne de 1,6 %, en dépit de la baisse du produit intérieur brut enregistré l'année dernière. Le revenu des ménages a été puissamment soutenu par les « stabilisateurs automatiques » de notre système social et par les mesures prises par le Gouvernement pour soutenir le pouvoir d'achat des ménages modestes dans le cadre du plan de relance. La baisse des prélèvements et la hausse des transferts sociaux ont ainsi permis d'amortir le recul des revenus d'activité, qui ont été affectés par le ralentissement des salaires et la dégradation du marché de l'emploi liés à la crise. Dans une moindre mesure, le pouvoir d'achat des ménages a également bénéficié de la baisse de l'inflation en 2009, en lien avec la nette baisse des prix des matières premières après le pic atteint en 2008. La hausse du pouvoir d'achat se poursuit en 2010, le rebond des revenus d'activité prenant progressivement le relais du soutien apporté par les transferts sociaux nets de prélèvements.

### Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

**Circonscription :** Lozère (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 82605

**Rubrique :** Politique économique

**Ministère interrogé :** Commerce, artisanat, pme,tourisme, services et consommation

**Ministère attributaire :** Commerce, artisanat, pme,tourisme, services et consommation

### Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 29 juin 2010, page 7115

**Réponse publiée le :** 5 octobre 2010, page 10816